

Le Collège d'athlètes : entre pratiques, observations et démonstrations

Tony FROISSART & Jean SAINT-MARTIN

Introduction

Dans son discours prononcé lors de l'inauguration officielle le 19 octobre 1913, le marquis Melchior de Polignac énonce les missions du Collège d'athlètes de Reims. Il insiste particulièrement pour rappeler qu'il n'a jamais été question que le Collège se substitue au Comité National des Sports (CNS¹) pour préparer l'Olympiade de 1916 :

Il appartient à ce comité [CNS] de désigner le ou les entraîneurs capables de mener à bien la tâche de préparer le *Team* français pour 1916. Le Collège ne peut que se soumettre à sa décision en mettant à sa disposition des terrains et des stades.²

Polignac fait taire ainsi une rumeur qui présentait le Collège d'athlètes de Reims comme un simple centre de préparation de champions, et il démontre que l'ambition du projet est toute autre. Il s'agit bien de faire du Collège un véritable centre d'analyse de l'éducation physique, un lieu de formation d'éducateurs et un outil de diffusion d'une éducation physique pour tous.

Il ne faut pas, dit-il, confondre l'éducation physique qui s'adresse à la masse et qui est la préoccupation principale du Collège, et le sport de compétition qui ne convient qu'aux sujets

¹ M. Attali, Y. Grosset. "The French National Olympic and Sports Committee: A History of the institutionalization of sport and Olympism (1908-1975)". *The International Journal of Olympic Studies: Olympika*, 17, 2011, p. 133-152.

² *L'Indépendant rémois*, 21 octobre 1913.

d'élite et pour lequel le Collège ne fait que prêter son installation.³

Le marquis de Polignac se montre donc réservé sur la fonction de préparation sportive, et même si ses relations avec le mouvement olympique lui assurent le soutien de Pierre de Coubertin⁴, fidèle aux conceptions paternalistes qui ont prévalu à la création du parc Pommery et du stade sportif dédié aux employés de l'industrie du Champagne et leurs familles⁵, le mécène affiche donc son intention de participer au renouveau physique de toute une race. En cela, il se démarque du projet de renouveau nationaliste⁶, dont Rozet⁷ se fait le propagandiste au moyen de la vaste campagne du journal *L'Opinion* en faveur de la création d'un collège d'athlètes français. C'est donc à partir d'un principe directeur, commun à Hébert et Polignac, relié à la volonté de promouvoir la renaissance physique au sein de la population française qu'il convient d'analyser les pratiques proposées aux différents publics fréquentant le Collège d'athlètes de Reims. Ce filtre peut aussi être utilisé pour comprendre les raisons de l'important dispositif promotionnel qui se met en place autour du Collège d'athlètes. En effet, dans la continuité de ce qui était déjà entrepris pour promouvoir la Méthode naturelle enseignée à l'école des fusiliers marins de Lorient durant dix ans, entre 1902 et 1912⁸, des démonstrations, invitations de notables,

³ *Ibid.*

⁴ P. Clastres. « Le sport français au défi de l'olympisme ». In P. Tétart, *Histoire du sport français. Du second empire au régime de Vichy*. Paris : Vuibert, 2007, p. 214.

⁵ M. Thibault. *Le parc Pommery*. Saint-Cyr-sur-Loire : A. Sutton, 2005.

⁶ E. Weber. *The nationalist revival in France, 1905-1914*. Berkeley: University of California Press, 1968.

⁷ À ce propos, voir dans cet ouvrage l'article de Pierre-Alban Lebecq.

⁸ G. Rozet. *Les fêtes du muscle*. Paris : Grasset, 1914, p. 209 et 211. Cette continuité est explicitement envisagée par le quotidien national, *L'Aurore* du 19 janvier 1913 qui annonce que l'organisation du Collège

articles de presse, cartes postales, séances de photographies, films, fêtes sportives et artistique (à l'image de la fête grecque organisée le 24 juin 1914 à l'occasion de la visite des délégués du CIO à Reims), actions pour les déshérités, ouverture de bureaux parisiens pour l'inscription des élèves professeurs, invitations de champions, constituent les diverses facettes des moyens utilisés pendant les seize mois de son existence, pour faire connaître et assurer le succès de cette institution nouvelle.

Au-delà d'un centre d'entraînement des athlètes souhaitant promouvoir le sport français dans les grandes compétitions internationales, le Collège d'athlètes ne serait-il pas plutôt un foyer d'innovations pédagogiques ? Dans cet espace où l'on célèbre avant tout les mises en œuvre pratiques, ne peut-on pas considérer le Collège d'athlètes comme un espace inédit de formation des professionnels de l'éducation physique de la jeunesse française avant la Première Guerre mondiale ? En peaufinant plus particulièrement un dispositif original et éclectique de communication et de propagande, les responsables du Collège d'athlètes en réalisent une vitrine pédagogique assurant ainsi d'une manière empirique la diffusion d'idées modernes en matière d'enseignement de l'éducation physique. Les analyses successives du statut et des caractéristiques des élèves, puis des pratiques respectives qui leurs sont proposées et, enfin, des diverses formes d'observation des pratiques ou des élèves permettront de mettre en exergue les originalités de cette « Ecole française de l'éducation physique et des sports⁹ » tout en en discutant leur pertinence sociale, sanitaire et idéologique.

d'athlètes de Reims « est copiée sur celle de Lorient, fruit de dix années d'études et de perfectionnement ».

⁹ Nous empruntons ici le sous-titre de l'ouvrage de J. Raymond-Guasco. *Le Collège d'athlètes. Ecole française de l'éducation physique et des sports*. Paris : G. Oudin, 1914.

La diversité des élèves du Collège

À la veille de la Grande Guerre, le Collège d'athlètes de Reims accueille différentes catégories d'élèves. Durant le semestre qui sépare son ouverture en avril 1913 de l'inauguration officielle en octobre, il reçoit d'une part des élèves moniteurs qui s'inscrivent pour suivre des enseignements théoriques et pratiques qui leur permettront d'obtenir le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de la Gymnastique (CAEG), seul diplôme délivré par l'Etat français pour enseigner l'éducation physique dans les établissements scolaires. Il s'agit aussi pour eux de parfaire leurs connaissances de l'enseignement de la Méthode naturelle que G. Hébert a conçue durant la Belle Epoque et plus particulièrement depuis qu'il a été muté à l'Ecole des fusiliers marins pour « recréer des hommes »¹⁰. G. Hébert, lui-même est très attentif à ce public, très attentif à ses enseignements comme le rappelle le témoignage de G. Rozet, publié dans *La Revue de Paris* et repris dans la revue *L'éducation Physique* d'octobre 1913 :

Auditeurs attentifs de ces cours d'un genre nouveau, devant lesquels l'œil est plus utile que l'oreille, nous sommes groupés en cercle autour du maître, assis à même sur la pelouse, enveloppés lorsque l'air est trop vif dans nos grands rectangles de molleton qui, toges tout à l'heure, ressemblent maintenant à des burnous effondrés en petits tas clairs et nous donnent de faux airs d'Arabes accroupis autour du couss-couss.

Les professionnels du muscle ne sont pas les seuls à manger des yeux le maître de conférences et à collectionner des notes, si je puis dire, non seulement dans leur mémoire cérébrale, mais dans tous leurs membres, dans toutes leurs fibres. Je surprends plus d'un intellectuel à se passionner pour ces leçons, à suivre, comme on suivrait des raisonnements verbaux, ces chaînes

¹⁰ J.-M. Delaplace. *Georges Hébert, sculpteur de corps*. Paris : Vuibert, 2005.

logiques de mouvements, ces syllogismes de gestes, ces nuances et ces subtilités de la déduction sportive.¹¹

Le projet initial vise donc la formation de trois types d'instructeurs. En 1913, sept élèves professeurs réussissent leur CAEG, permettant au Collège d'athlètes d'afficher un taux de réussite exceptionnel de 100 %. Quant aux élèves moniteurs et aux élèves médecins, ils espèrent trouver à Reims un complément de formation à propos de l'hygiène corporelle. Selon les archives consultées, au demeurant très rares, il semble que le recrutement de ces derniers n'ait pas fonctionné. D'une manière générale, l'accès aux enseignements dispensés au Collège d'athlètes n'est pas automatique. En effet, il ne suffit pas de s'inscrire. Les élèves professeurs doivent en effet avoir obtenu leur diplôme universitaire, passer un test d'aptitude physique et un examen médical. Pour les moniteurs, seuls les tests physiques et médicaux sont exigés. Notons aussi que si l'inscription est possible pour les instituteurs, les moniteurs de sociétés de gymnastique et les entraîneurs de sociétés sportives, rares sont ceux qui suivent finalement les enseignements, faute de financements et malgré la possibilité de bénéficier d'une bourse totale ou partielle¹².

Ce « monastère d'un autre culte, où toute prière, toute pratique consisteraient dans le mouvement et l'effort corporels¹³ » accueille aussi des athlètes et/ou champions dont certains ont une bourse pour financer leur stage à Reims et dont le but principal consiste à parfaire leur potentiel corporel, soit en améliorant leur polyvalence physique, soit en perfectionnant leur propre spécialité sportive grâce à des entraînements spécifiques. Là encore, le témoignage de G. Rozet est riche en enseignements :

¹¹ G. Rozet. « Une retraite au Collège d'athlètes ». *L'éducation physique*, n° 19, 31 octobre 1913, p. 538.

¹² *L'Indépendant rémois*, 6 janvier 1913.

¹³ G. Rozet. « Une retraite au Collège d'athlètes ». *Op. cit.*, p. 510.

Il semble que la plupart des collégiens soient hantés par un perpétuel désir d'agir, de mieux faire, d'améliorer leur 100 mètres ou leur saut en hauteur, chacun dans la mesure de ses forces, sans espoir exagéré, sans jalouser non plus les performances qui lui sont inaccessibles. Lorsque nous voyons tel champion de France, boursier du Collège, s'élancer, ses muscles et les traits du visage eux-mêmes ramassés dans un effort prodigieux ; lorsque nous le voyons, grâce à une adroite synthèse de tous les gestes utiles aussi bien que grâce à sa qualité exceptionnelle, bondir, dans le sable roux et gras du sautoir, bien au-delà de la place où nos propres empreintes se confondent sans gloire, nous l'admirons avec une sorte de mysticisme, nous ne le jalouons pas amèrement, comme il arrive, dans la vie ordinaire, pour d'autres succès de notre prochain.¹⁴

Si les athlètes recrutés sont le plus souvent des jeunes gens qui pratiquent le sport amateur en France, le règlement du collège prévoit cependant de recruter deux types de sportifs. D'une part les champions de France en titre, ou des athlètes proposés au comité directeur du Collège par les fédérations, au regard de leurs performances officielles. Ainsi se retrouvent au Collège, l'emblématique Jean Bouin¹⁵, André Campana champion de France USFSA de saut en longueur avec élan, qui affiche un record à 7,05 mètres et qui participe le 13 juillet 1913 au concours de l'athlète complet à Vincennes¹⁶. Gaston Delaplane, multiple champion d'aviron, Paul Granger, vainqueur du 5000 mètres des championnats de France de Colombes du 22 juin 1913, l'un des deux frères Jean-Marie et Pierre Maltête, rugbymen du stade toulousain champion de France en 1912 et qui décéderont tous les deux pendant les combats de la Première

¹⁴ *Ibid.*, p. 511.

¹⁵ Voir à ce propos l'article de Yohann Fortune dans le présent ouvrage.

¹⁶ Cf. Photographie de presse de l'Agence Rol Réf. 31.437. Bibliothèque nationale de France – Département Estampes et photographie.

Guerre mondiale, les accompagne durant leurs séjours rémois l'athlète Peux qui triomphe au saut en hauteur sans élan en franchissant 1,51m lors des championnats de France à Colombes le 22 juin 1913. Tous ces champions ont bénéficié d'un mois de séjour gratuit. D'autre part, des athlètes moins prestigieux sont également acceptés. À cette fin, les responsables du collège organisent des sessions de recrutement pour permettre aux sportifs désireux de suivre la formation rémoise de passer les douze épreuves, parfois ramenées à dix¹⁷, du test d'entrée dont les modalités reprennent scrupuleusement l'évaluation proposée par G. Hébert dans *le code de la force*¹⁸. Ces douze épreuves permettent de tester le niveau initial des élèves et athlètes, puis d'évaluer leurs progrès pendant les périodes d'entraînement. Trois courses (100m, 500m, 1500m), quatre sauts (en hauteur sans élan, en hauteur avec élan, en longueur sans élan, en longueur avec élan), un grimper de corde à la seule force des bras, un développer d'une gueuse de 40 Kg avec les deux mains, un lancer de poids (7,257 Kg), un parcours de 100m en natation et une plongée sous l'eau de 10 secondes. Au final, les candidats qui réalisent des performances jugées suffisantes par les organisateurs du Collège sont alors autorisés à s'inscrire ; ce qui est loin d'être négligeable dans la mesure où lorsqu'un athlète a satisfait aux tests d'entrée il a droit à une bourse pouvant s'étendre sur une durée de trois mois.

Enfin, le Collège accueille des élèves dits libres, c'est-à-dire celles et ceux qui veulent s'endurcir, accroître la robustesse de leur corps tout en n'ayant pas forcément précisé leurs objectifs sportifs. Bien qu'atténuée en raison de l'hiver, cette fréquentation se poursuit jusqu'en 1914 et participe à consolider l'une des caractéristiques du Collège d'athlètes, l'éclectisme de ses élèves. Dès les premiers mois de son existence, le Collège fait donc le choix d'accueillir une diversité de publics, ce qui peut être considéré comme une véritable originalité pédagogique dans la

¹⁷ Les deux épreuves de natation ne sont pas toujours au programme.

¹⁸ G. Hébert. *Le code de la force*. Paris : Vuibert, 1911.

mesure où jusqu'à présent, de telles institutions de formation, à l'instar de l'École de Joinville ou de ses centres régionaux d'instruction physique, accueillent le plus souvent des jeunes gens afin de contribuer d'une manière concrète à la lutte contre la dégénérescence de la race française¹⁹. Selon J. Raymond-Guasco, il ne subsiste aucun doute : « La revanche de Stockholm, après avoir été le but unique, n'était plus qu'accessoire ; il s'agissait de bien autre chose : rééduquer physiquement la race²⁰ ». Pour se faire, les responsables du Collège ne s'interdisent rien et accueillent, moyennant finances, toutes les personnes souhaitant découvrir les vertus de l'exercice corporel et de la vie quotidienne en plein air.

Pour ces élèves libres, seul l'examen médical est exigé. Pour les mineurs, une autorisation légalisée des parents est requise. Tous les frais sont à leur charge. Les frais d'inscription s'élèvent à 50 Francs (7,50 €) la quinzaine ; 100 Frs (15 €) le mois, 250 Frs (38 €) au trimestre, ou une cotisation annuelle de 600 Frs²¹. Les tarifs sont régulièrement annoncés par voie de presse. Le collège propose cependant des conditions tarifaires spéciales pour certaines catégories de professions. Ouvriers, médecins et étudiants devront s'acquitter de 20 francs (3 €) pour quinze jours, 40 Frs le mois (6 €), 100 Frs (15 €) par trimestre ou 240 Frs (36,5 €) à l'année. Les sous-officiers et instituteurs bénéficient d'un tarif encore plus avantageux : 30 Frs (4,5 €) le mois, 80 Frs (12 €) par trimestre ou 180 Frs (27,4 €) par an. L'administration du Collège d'athlète propose également des carnets de vingt tickets au prix de 100 Frs (15 €). Ils permettent aux personnes ne disposant pas du temps nécessaire pour un séjour continu de passer à leur guise une journée au Collège. Une cotisation de

¹⁹ G. Andrieu. *La gymnastique au XIX^e siècle ou la naissance de l'éducation physique (1789-1914)*. Paris : Actio, 1999. Sur l'École de Joinville, se reporter en particulier à P. Simonet et L. Veray (dir.). *L'empreinte de Joinville, 150 ans de sport*. Paris : INSEP, 2003.

²⁰ J. Raymond-Guasco. *Op. cit.*, 1914, p. 17.

²¹ J. Raymond-Guasco. *Op. cit.*, 1914, p. 59.

10 Frs (1,5 €) s'ajoute à ces différents tarifs, correspondant au droit d'inscription. Enfin, ces prix ne comprennent que les frais inhérents aux enseignements. Il faut en effet rajouter les frais de restauration et de logement en sachant que le Collège n'offre pas ces prestations²². D'une manière générale, il faut compter entre 130 (19,8 €) et 150 Frs (22,5 €) par mois pour se loger et se nourrir à Reims à la veille de la Grande Guerre.

D'autres pratiquants s'exercent également sur le stade du Collège. Tout d'abord les ouvriers des caves Pommery. Depuis deux ans en effet, ils ont pris l'habitude de s'adonner au sport dans le parc, et complètent désormais cette activité ludique par une véritable éducation physique en venant appliquer concrètement les principes de la Méthode naturelle. Le soir après la journée de travail, plusieurs équipes d'ouvriers cavistes, composées de jeunes adolescents et adultes viennent donc pratiquer l'éducation physique hébertiste, répondant ainsi à la fois aux recommandations patronales et veillant à l'entretien de leur corps. Enfin, venus des Hospices, des groupes d'enfants nécessiteux, rachitiques ou scoliotiques, sont accueillis sur la pelouse du Collège pour y suivre une rééducation physique par la méthode Hébert. Chaque jour le collège accueille ainsi des groupes d'une douzaine d'enfants pensionnaires des hospices de Reims. Au total ce sont près de cent cinquante pupilles qui s'exercent sur la piste :

L'escouade des rachitiques et des déviés s'agite, sautille, s'évertue. Jusque chez les plus pitoyables de ces nudités enfantines, l'instinct sportif se révèle déjà, et parfois de façon éclatante : l'un court avec des épaules d'oisillon et un ventre de magot; un autre infligé de jambes courtes et tortes²³ de gnome, a l'air, en sautant, de rebondir sur des ressorts.²⁴

²² On peut noter que certains élèves campent dans le parc.

²³ Torte signifie tordue.

²⁴ G. Rozet. « Une retraite au collège d'athlètes ». *La revue de Paris*, 15 septembre 1913. Tome cinquième, septembre octobre, 1913, p. 317.

Les propos de G. Rozet affichent certes une forme de lyrisme, propre au style journalistique mais les images évoquées se trouvent confortées par les photographies réalisées lors des exhibitions de ces enfants²⁵. La plupart d'entre eux, hospitalisés sont des déshérités, fils ou fille de parents inconnus, disparus ou défailants. Ils sont porteurs de pathologies assez lourdes et selon le docteur Heckel, on dénombre la moitié de rachitiques et 8 à 10 % de tuberculeux²⁶. Finalement, à l'automne 1913, plus de 300 personnes s'entraînent journallement au Collège. 70 élèves libres et champions, 150 enfants des hospices, 40 membres de la société sportive de Pommery et 50 boy-scouts²⁷. S'ajoutent à ces effectifs les élèves de trente écoles publiques de Reims, qui, au sein de leur établissement, au printemps et à l'été 1914 bénéficient deux à trois fois par semaine d'une pratique de l'éducation physique par la Méthode naturelle codirigée par leur maître ou leur maîtresse sous la surveillance d'un moniteur du collège d'athlètes. Leur nombre cumulé est évalué à 2 500 par l'inspecteur Octave Forsant qui a défini le programme avec Georges Hébert. Si les élèves ne fréquentent pas directement le Collège, O. Forsant encourage cependant les instituteurs à s'inscrire comme élèves au Collège d'athlètes. Vingt-cinq d'entre eux se rendent ainsi chaque jeudi (le jour de congé scolaire) dans l'enceinte du collège pour y recevoir pendant deux mois les rudiments de la Méthode naturelle. Leur exemple est bientôt suivi par trente institutrices :

La section des jeunes filles et celle des fillettes suivent les cours dans une dépendance spéciale du Collège d'athlètes ; elles sont sensiblement entraînées de la même manière que les jeunes garçons. [...] Les jeunes filles et fillettes, elles, portent seulement le pantalon et la tunique grecque, légèrement serrée à

²⁵ En page 543 de la revue *L'éducation physique* du 15 octobre 1913, G. Rozet présente une photographie mettant en scène des « fillettes assistées de la ville de Reims » exécutant diverses marches.

²⁶ J. Raymond-Guasco. *Op. cit.*, p. 32.

²⁷ *L'Indépendant rémois*, 21 octobre 1913.

la taille par une ceinture d'étoffe ; les avant-bras, les jambes et les pieds sont entièrement nus ; elles ne chaussent des sandales que pendant les grands froids. Ce costume très gracieux et d'une parfaite correction au point de vue moral, a été également adopté par les élèves et anciennes élèves du lycée de jeunes filles de Reims où la méthode Hébert est très en honneur.²⁸

Leur présence ne manque pas de surprendre Théodore Vienne, fervent admirateur de la Méthode naturelle qu'il participa à promouvoir lorsque G. Hébert dirigeait l'entraînement des fusiliers marins de Lorient. Son témoignage résume bien le choc des mentalités provoqué par les activités du collège gymnique féminin attaché au Collège d'athlètes de Reims :

On ne saurait douter que l'éducation physique réussisse parfaitement avec la méthode Hébert en se référant à l'exemple des pupilles de la Marine tant acclamés lors de leur production au Vélodrome d'Hiver au mois d'avril dernier.

Je n'ai vu d'ailleurs que les filles, cinquante enfants de 6 à 13 ans.

Dans un terrain complètement séparé du Stade des hommes et aménagé, celui-là, d'une façon extrêmement simple et sans aucun luxe, j'ai vu évoluer sous la direction de six monitrices, parfaitement formées par G. Hébert ces cinquante petites filles, torse nu, portant tout comme les garçons, un petit caleçon.

A première vue, l'œil est un peu choqué – manque d'accoutumance – par les soupçons de seins déjà éminents chez quelques-unes des plus grandes élèves. Mais tout de suite, cette impression s'évanouit. Il y a chez ces enfants une telle liberté d'allures, absolument exempte de toute impudeur, de toute indécence, ces petites filles n'éprouvant nul embarras, ne témoignant d'aucune coquetterie dans la tenue, qu'on se sent tout de suite à l'aise, qu'on se fait instantanément à une ambiance qui paraît toute naturelle.

²⁸ O. Forsant. « L'éducation physique à l'école. La Méthode naturelle Hébert ». *La Revue pédagogique*, n° 7, juillet 1914, p. 24 et 25.

Et alors, c'est un éblouissement, une joie sans pareille ! Les cinquante petites filles marchent si crânement, avec tant d'entrain tant de gaieté, qu'elles respirent véritablement la force et la santé.²⁹

Une pratique corporelle éclectique et plurielle

Au Collège d'athlètes, les pratiques proposées varient en fonction des élèves et des missions poursuivies. L'entraînement y est différent selon que l'on vise la préparation des élites sportives, la formation professionnelle, l'entretien physique ou la restauration d'une santé altérée. Suivant les cas, l'enseignement proposé peut combiner la théorie et la pratique comme cela se produit pour la formation des éducateurs, ou peut se limiter à encourager une pratique physique graduée en fonction de ce que recherchent les élèves : performance ou développement de soi. L'originalité de l'entraînement athlétique du Collège réside donc dans cette polyvalence, traduite par la diversité des exercices enseignés qui s'oppose, dans une tradition bien française, à toute spécialisation.

Le stade du Collège est conçu pour faciliter la pratique des diverses familles qui composent la méthode Hébert, mais il comprend aussi tous les accessoires utiles pour les épreuves de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques (USFSA). Outre la piste de 300 m, dont la bordure intérieure, à la corde, est recouverte d'une confortable bande de sable contrastant avec la terre battue du reste de l'anneau, la partie centrale est équipée de multiples appareils et aménagements. Les sautoirs en longueur remplis d'un sable meuble sont balisés par des lattes de bois chiffrées pour faciliter la mesure des performances. Des aires de lancer de poids, des poteaux de saut en hauteur, des barres de suspension, un mur rustique à escalader, les carrés de tan aménagés pour la lutte ou le lever de gueuses de fonte, le très haut échafaudage des cordes lisses muni de repères à chaque

²⁹ Th. Vienne. « Au Collège d'athlètes, l'éducation des petites filles ». *L'éducation physique*, n° 18, 30 septembre 1913, p. 478.

mètre et les claies mobiles du 110 mètres haies forment l'environnement sportif de cet espace³⁰. A proximité se trouve une piscine avec plongeoirs. Cet aménagement matériel permet ainsi une pratique corporelle et éclectique. Pour G. Hébert, en effet, l'homme ne peut prétendre à un degré satisfaisant de développement physique que s'il pratique tous les exercices ou mouvements auxquels la nature l'a destiné. Selon lui, « l'homme, comme tout être vivant, doit parvenir à son développement physique intégral par la seule utilisation de ses moyens naturels de locomotion, de travail et de défense. Cette utilisation est obtenue par la pratique raisonnée des exercices que je dénomme en blocs utilitaires indispensables et qui constituent les véritables exercices éducatifs. Ces exercices forment huit groupes distincts, qui sont : la marche, la course, le saut, le grimper, le lever, le lancer, la défense naturelle (par la boxe et la lutte), enfin la natation³¹ ». Les trois premiers groupes constituent les exercices naturels par excellence. Ce sont les plus indispensables que G. Hébert réunit sous le vocable des « locomotions principales ». Viennent ensuite les « locomotions secondaires » qui regroupent les exercices de grimper, de quadrupédie ; d'équilibre et de natation auxquelles s'ajoutent les « activités de défense » composées de la lutte et du lancer, et, enfin, les « activités industrielles » qui réunissent les exercices de tirer, pousser, lever et porter. Toutes ces façons d'agir sont utiles à des degrés divers en sachant que la Méthode naturelle ne retient que l'essentiel. En dehors de ces formes d'activités, on peut citer les exercices de divertissement qui regroupent tous les jeux et leurs variantes élaborées, c'est-à-dire les sports modernes, les danses et toutes les acrobaties. Pour G. Hébert, cette dernière catégorie réunit toutes les formes d'activités corporelles qui ne sont pas indispensables à l'activité humaine. Au-delà de la nature des

³⁰ G. Rozet. « Une retraite au Collège d'athlètes ». *La revue de Paris*. 15 septembre 1913, p. 302.

³¹ G. Hébert. *L'éducation physique ou l'entraînement par la Méthode naturelle*. Paris : Vuibert, 1920 (4^e éd.) (1^{re} éd. 1912), p. 2.

exercices proposés, le plus important demeure la philosophie qui leur donne du sens à la veille de la Première Guerre mondiale. Il s'agit avant tout de promouvoir une activité corporelle constante et journalière ; celle-ci étant définie comme la production journalière d'une quantité de travail qui constitue une obligation naturelle. Ainsi, tout organisme qui ne s'astreint pas à cette contrainte et qui privilégie l'inaction sera condamné à la faiblesse, à la maladie, à la dégénérescence, à l'atrophie. Tel est le sens du slogan hébertiste « être fort pour être utile ». L'idéal type du débrouillard incarne cette motricité active et altruiste où la valeur physique d'un sujet est d'autant plus grande que la somme de travail et/ou d'effort est plus élevée, où la résistance et la vitesse sont les éléments essentiels de cette force utile à soi-même et aux autres, et en particulier pour prêter assistance aux plus vulnérables. Les caractéristiques fondamentales de la Méthode naturelle sont donc d'une part d'être en mesure de produire, dans un temps déterminé une somme de travail permettant de développer la résistance et la vitesse. Mais il s'agit aussi de pouvoir réaliser une pratique régulière et continue de tous les genres d'exercices utilitaires indispensables. Sur le plan mental, la méthode Hébert doit développer les qualités viriles d'énergie, de courage, de volonté, de sang-froid, d'audace. Enfin, l'athlète complet sera aussi celui qui aura endurci son corps au froid, à la chaleur grâce au travail au grand air, réalisé en nudité décente. Mais ce sera aussi celui qui saura se rapprocher le plus possible de l'Etat de rusticité en ayant acquis des habitudes de frugalité, de sobriété, de simplicité et sachant user avec modération de tous les plaisirs :

Comparée aux méthodes à mouvements conventionnels et élémentaires qui sont les plus nombreuses, et, en particulier à la méthode suédoise ou au Règlement d'éducation physique de l'armée, c'est l'école de la souplesse, du mouvement et de la vie, de l'entrain et de la gaieté, de l'énergie et de l'effort, de la mise

en valeur complète des aptitudes, de l'émulation en vue d'atteindre un but bien déterminé.³²

Selon O. Forsant, « la leçon est d'une heure ou de trois quarts d'heure pour les adultes et les adolescents (hommes et élèves du lycée), d'une demi-heure pour les jeunes enfants. Elles comprennent sensiblement les mêmes exercices, mais pour les hommes, ils sont plus longs³³ ». Quelle que soit la durée de la leçon, les exercices doivent avoir lieu au grand air et il faut respecter un rythme de travail au cours de la journée, et, notamment, éviter de s'exercer après les repas. La sieste est d'ailleurs recommandée, et les gradins herbeux autour de la piste se prêtent à ce repos dont l'utilité réside tout autant dans la récupération favorisée que dans l'exposition au grand air et le bain de soleil. Aussi souvent qu'il est possible, selon les conditions climatiques, les athlètes sont invités à pratiquer torse nu, en caleçon avec chaussures légères voire simplement pieds nus. Ces dispositifs permettent en effet de visualiser les corps. Après l'effort, les élèves doivent se revêtir et endosser des habits secs. Afin de permettre à chaque individu de s'adapter aux conditions climatiques et de s'endurcir pour lutter contre le froid, il est préconisé de favoriser les bains d'air, de lumière et bains de soleil en toutes saisons, de se baigner en eau froide et de procéder, après l'effort, à des frictions et des ablutions. Ces dernières sont non seulement très utiles à des fins sanitaires mais elles préparent également le corps à lutter contre le froid. D'ailleurs la résistance au froid est un objectif majeur dans l'œuvre d'Hébert qui considère que cet objectif doit faire l'objet d'un entraînement spécifique, au même titre que les autres familles d'exercices. Les apprentis athlètes de Reims sont par

³² L. Maupin (Dr.). « Une Méthode naturelle d'éducation physique ». *L'éducation physique*, 1912, p. 389.

³³ O. Forsant. *Op. cit.*, 1914, p. 25. Pour les élèves les plus jeunes, il est possible de supprimer les exercices de lever, et de réduire ceux de grimper, saut, défense ainsi que les parcours réglés et progressifs pour que la leçon ne dure pas plus de vingt minutes.

exemple invités à profiter de la rosée matinale pour fouler la pelouse du Collège les pieds nus³⁴. Au Collège, l'ascétisme est voulu et il ne subsiste aucun doute quant aux règles à respecter en matière d'entraînement, de régime alimentaire et de repos. G. Rozet s'en amuse en évoquant « le paisible automatisme de moines se rendant à matines » lorsque la cloche sonne l'heure de la piscine, celle de la « série Hébert³⁵ ». On apprend par exemple dans le témoignage de journalistes (Rozet) que le champion de France de rowing, probablement Delaplane, se couche tôt pour préparer un championnat³⁶. Plusieurs témoignages, comme celui de Jean de Pierrefeu dans la revue *Je sais tout* qui avoue sa « fierté à marcher sur la pointe des pieds, en flexion, avancé courbé sur le sol comme un Sioux sur le sentier de la guerre³⁷ », celui de G. Rozet dans la *Revue de Paris*, ou les chapitres d'ouvrages rédigés par J. Raymond-Guasco³⁸ ou Paul Vuibert³⁹, apportent des précisions sur le déroulement de la journée au Collège d'athlètes. Si l'on prend l'exemple de la séance de natation en piscine, celle-ci est proposée le matin. Le programme du Collège recommande de parcourir 100 m, c'est-à-dire trois longueurs de la piscine, en moins de trois minutes. À peine sortis de cette eau fraîche, les élèves se dirigent vers les sanitaires pour pratiquer une séance d'hydrothérapie. D'abord une douche chaude puis une séquence de massage aux moyens de puissants jets d'eaux. Après être passés à la pesée matinale, ils peuvent ensuite se restaurer et prendre leur petit-déjeuner. Ensuite, à 10 heures, la cloche

³⁴ *La Revue de Paris*, 15 septembre 1913.

³⁵ G. Rozet. *Op. cit.*, 1913, p. 510-511.

³⁶ Les règles d'hygiène peuvent parfois être moins strictement respectées, quand par exemple « un athlète complet, qui est aussi un spécialiste de saut en longueur se rend parfois dans un bar de nuit ». Il s'agit probablement ici de Campana.

³⁷ J. de Pierrefeu. « Un mois au collège d'athlètes ». *Je sais tout*, 15 juillet 1914, n° 114, p. 6.

³⁸ J. Raymond-Guasco. *Op. cit.*, 1914.

³⁹ P. Vuibert. *Pour refaire la race*. Paris : Vuibert, 1921.

retentit pour signaler le début de la leçon type d'entraînement. Celle-ci connaît quelques variantes mais le schéma directeur est toujours le même. D'abord les exercices de marche, puis la course, ensuite le grimper avant de s'engager dans des exercices athlétiques. On commence par les sauts puis, des exercices de lever, et les lancers, Les élèves pratiquent ensuite les techniques de défense puis ils s'élancent sur des parcours progressifs. Enfin pour les plus jeunes, la leçon se termine par des jeux ou des chants, des danses sont également proposées aux fillettes⁴⁰.

Après le repas de midi, les athlètes sont invités à se reposer sur les pentes engazonnées qui entourent la piste pour y prendre un bain d'air et de soleil pendant deux ou trois heures. Puis vient une séquence libre, où chacun choisit de pratiquer, de se défier, ou de se transmettre des conseils. Deux à trois fois par jour des échanges ont lieu entre champions sportifs et élèves libres, les spécialistes, tous des as de leur discipline, prodiguant des conseils aux élèves. Des savoir-faire techniques en athlétisme, boxe ou jiu-jitsu sont ainsi partagés par les collégiens :

Ces conversations, comme notre travail sportif lui-même, réunissent d'ailleurs des jeunes gens et des hommes de conditions les plus différentes. Non seulement sur le stade, mais encore dans les discussions de table de notre mess athlétique, l'inégalité des situations sociales s'atténue peu à peu jusqu'à disparaître. Rien de sentimental ne s'interpose entre cet apprenti mécanicien, champion de France, et ce jeune élégant aux bagues armoriées qui discutent entre eux éducation physique, performances et harmonie musculaire. [...] J'admire qu'au cours de ces quelques semaines de communauté sportive entre individus si divers d'origines, pas un mot, pas un geste ne nous aient divisés « socialement » un seul instant. C'est la camaraderie du régiment, diront-on, anticipée ou prorogée, selon les âges, dans la vie civile.⁴¹

⁴⁰ *L'Indépendant rémois*, 21 octobre 1913.

⁴¹ G. Rozet. « Une retraite au Collège d'athlètes ». *L'éducation physique*, n° 19, 31 octobre 1913, p. 540.

Observer les pratiques pour mieux contrôler le développement des athlètes

Les diverses traces de la vie au Collège qui viennent d'être révélées permettent de l'assimiler à un centre d'application de la Méthode naturelle et d'expérimentation du *Code de la force*. A la veille de la Grande Guerre, le Collège devient un établissement de normalisation des performances dans lequel l'observation chiffrée, mesurée s'effectue au quotidien. L'arrivée en 1914 de Georges Demenjé à Reims confirmera l'influence de l'idéologie positiviste dans la création de cette institution. Outre les performances athlétiques, mesurées selon une échelle de notation inédite (de - 5 points à + 15 points) dans les douze épreuves des tests d'entrée, et régulièrement transcrites sur les fiches, les mensurations de chaque élève sont elles aussi reportées. Taille, poids, périmètre thoracique, tour d'épaules, tour de cou, tour de bras, tour de taille, tour de cuisse, tour de mollet, sont les indices de la valeur physique retenus. Le Collège est aussi un centre d'observation médicale des conséquences de l'exercice physique. Il s'inscrit de plein droit dans la tradition de l'anthropotechnie, voire de la zootechnie⁴². Dès qu'un élève franchit l'entrée du Collège, il subit une visite médicale. Le médecin du Collège procède d'abord aux diverses mensurations, puis viennent différentes explorations fonctionnelles réalisées quotidiennement avec des enregistreurs, le modèle Pachon pour mesurer la pression artérielle et le spiromètre pour évaluer la puissance respiratoire⁴³.

Au sous-sol du bâtiment de l'administration (qui abrite également la bibliothèque) sont installés des laboratoires pour la photographie et les expériences physiques. Il est en effet remarquable de considérer l'importance qu'Hébert accorde à la photographie. Non pas dans une perspective pédagogique que son statut de directeur technique du Collège aurait pu induire,

⁴² C. Pociello. *La science en mouvement*. Paris : Vigot, 1999.

⁴³ J. de Pierrefeu. *Je sais tout*. *Op. cit.* p.6.

mais bien dans le souci de faire connaître, reconnaître et apprécier la Méthode naturelle. La grande quantité de documents iconographiques, conservés dans les centres d'archives⁴⁴, atteste d'ailleurs l'ampleur de la communication souhaitée par l'équipe dirigeant le Collège. Les photographies sont suggestives et construites pour rappeler les exercices de la méthode. Les attitudes prises par les athlètes valorisent l'esthétique antique, sur le modèle hellénique, les images de démonstration mettent en scène des groupes et jouent sur les contrastes. G. Hébert sait déjà à cette époque combien le rôle de la médiatisation est déterminant pour parfaire la diffusion de ses idées, non seulement à l'attention des professionnels de l'éducation physique mais dans l'ensemble de la société française. S'il considère que l'éducation physique est une œuvre scolaire et que ce sont aux maîtres de la réaliser, il ne peut se satisfaire d'une diffusion limitée aux personnels du ministère de l'instruction publique. L'utilité sociale de la Méthode naturelle nécessite d'en faire la propagande partout où cela s'avère nécessaire et en particulier dans le monde de l'entreprise. Quelques années plus tard, le succès hébertiste dans les usines clermontoises de Michelin⁴⁵ ou sur les stades cheminots⁴⁶ atteste de cette volonté de ne pas « couper » les réalités scolaires des réalités sociales et sanitaires.

Au Collège d'athlètes, les représentations photographiques cultivent la symbolique. Elles dénotent bien évidemment de ce

⁴⁴ À la Bibliothèque nationale de France (BNF) le fonds d'images numériques Gallica est riche de 81 photographies et la Bibliothèque Carnegie de Reims possède également une importante collection.

⁴⁵ J. Luce. « La Méthode naturelle aux usines Michelin ». *L'éducation physique* n°31, 15 juillet 1934, p. 220-221. Se reporter aussi à G. Bui-Xuan. « Les écoles Michelin optent pour la Méthode naturelle ». In P. Arnaud, J-P. Clément, M. Herr. *Éducation physique et sport en France (1920-1980)*. Paris : AFRAPS, 1989, p. 61-77.

⁴⁶ T. Froissart. « Raoul Dautry et l'hébertisme ». *La Revue du Nord*, t. 86 n° 355, avril-juin 2004, p. 327-339.

qu'est le Collège, mais au-delà elles traduisent une connotation par ce qu'elles suggèrent⁴⁷. C'est par exemple le cas d'une photographie montrant Jean Bouin accompagné d'un enfant⁴⁸ ; tous deux tenant la pose sur la pelouse du Collège. L'athlète chevronné, vêtu d'un simple slip place une main protectrice sur l'épaule d'un jeune enfant, lui aussi à demi nu ne portant qu'un caleçon. On perçoit en un seul cliché tous les bienfaits de la méthode d'éducation naturelle qui s'applique aussi bien à l'enfant qu'à son aîné, qui plus est recordman du monde de course à pieds. Il suffit pour cela de comparer la musculature du champion à la silhouette du petit enfant bedonnant.

À l'arrière-plan, les gradins et les bâtiments du Collège rappellent l'infrastructure rémoise et montrent ainsi que la construction du collège d'athlètes est au cœur d'un vaste projet de régénération de la race. Le stade, situé en contre bas est bien au centre de cette infrastructure inédite qui célèbre le culte maîtrisé du corps. Tout comme les photographies, les cartes postales jouent elles aussi un rôle central dans la propagande du Collège d'athlètes. Ce sont avant tout les vecteurs des images que les responsables du Collège souhaitent véhiculer pour célébrer l'exemplarité de leur institution éducative, tant dans sa conception que pour ses résultats concrets dans sa lutte contre la dégénération de la race humaine. En mettant en scène la leçon d'anatomie⁴⁹, cette carte postale contribue à présenter le Collège comme un centre d'observation de l'homme. G. Rozet lors de son reportage est d'ailleurs séduit par ces cours « d'un genre inédit », où « le squelette d'étude est suspendu à une potence en manière de Punching-ball », où les élèves torsés nus, assis dans l'herbe, écoutent les explications des médecins. Cependant le Collège, se veut école pratique et ne saurait substituer l'approche théorique au mouvement. Comme nous avons pu le montrer

⁴⁷ R. Barthes. « Eléments de sémiologie ». *Communications, Recherches sémiologiques*. Paris : Seuil, n° 4, 1964, p. 91-135, p. 105.

⁴⁸ Cf. figure 6 du cahier iconographique.

⁴⁹ Cf. figure 7 du cahier iconographique.

dans la description de l'emploi du temps des élèves, les après-midi offrent régulièrement l'occasion à des échanges mutuels entre élèves. Là encore un nouveau modèle, basée sur l'observation de pratiques réelles, est expérimenté, ici, « l'œil est plus utile que l'oreille⁵⁰ ».

Une autre originalité du système mis en place par G. Hébert à Reims réside dans les nombreuses démonstrations de sa méthode. En effet, il réitère à Reims un procédé qui, quelques mois auparavant, en mars 1913, lui a permis de triompher au congrès international de l'éducation physique qui s'est tenu à Paris⁵¹. Il est vrai que la démonstration qu'il a produite à cette occasion avec ses différents élèves fusiliers marins et pupilles dans l'enceinte du *Vel-d'Hiv* a marqué les esprits. Il reproduit ce modèle sur la pelouse rémoise. Une nouvelle fois, il étonne. Le journal *L'Auto* peut alors déclarer :

mais où ce fut réellement émouvant [...], ce fut lorsque le président fut venu s'asseoir sur le front de la Grande loggia romaine qui dominaient tout le stadium. [...] Nous y avons vu, hier, les enfants assistés, les ouvriers, leurs fillettes, et puis aussi les athlètes faits, nous donner une fois de plus l'émotion patriotique que nous valaient les fusiliers marins d'Hébert.⁵²

Les prestations des groupes d'enfants sont particulièrement appréciées du public. Il est vrai que voir apparaître une centaine de jeunes enfants, pieds nus, jambes nues, torse nu, les voir s'ébattre au rythme du sifflet du moniteur permet non seulement de se familiariser avec les exercices de la méthode mais aussi d'avoir le sentiment d'une France régénérée vivant en action. C'est comme on peut le lire dans la presse régionale « un charmant et gracieux spectacle⁵³ » par lequel « une grande

⁵⁰ G. Rozet. *Op. cit.* p. 308.

⁵¹ J.-M. Delaplace. *Op. cit.*, 2005. Se reporter en particulier aux pages 88 à 98.

⁵² *L'Auto*, 20 octobre 1913, p. 7.

⁵³ *L'Indépendant rémois*, 21 octobre 1913.

émotion s’empare de toute cette foule⁵⁴ ». Ces démonstrations restent privilégiées par G. Hébert pour démontrer son œuvre sociale et pour marquer les représentations des journalistes, toujours prêts à s’enthousiasmer à la vue de l’agilité des enfants méthodiquement mise en scène par les collaborateurs hébertistes. Tout semble donc entrepris pour célébrer « la fête du muscle et de la régénération de la race française⁵⁵ ». À travers ces manifestations, il s’agit donc de promouvoir le modèle de l’athlète moderne complet que certains quotidiens cherchent aussi à valoriser⁵⁶ et qui « n’est plus ce colosse herculéen, aux muscles noués, à la démarche lourde, mais cet homme agile, adroit, sobre, endurant, énergique, seul capable de supporter privations, douleurs, intempéries, et de résister aux maladies qui le guettent⁵⁷ ». Comme l’indique le manifeste du Collège d’athlètes de Reims, il s’agit de « garantir l’avenir de notre race et sa force créatrice⁵⁸ ». En tant qu’espace réservé aux démonstrations, le Collège d’athlètes donne une vision réelle et vivante de l’exercice physique par la Méthode naturelle. Le succès des démonstrations est incontestable. L’inauguration officielle du 19 octobre est un succès sans précédent auquel assiste un public important. L’évènement est relayé dans la presse nationale, dans la presse locale ou dans la presse spécialisée. Le 20 octobre, *L’Indépendant rémois* lui réserve toute la première page du journal, et développe le déroulement de la manifestation dans les pages

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Le Matin*, 20 octobre 1913.

⁵⁶ En particulier *Le Journal* et *Le Figaro* qui organisent chaque année le concours de l’athlète complet. Cf. J.-M. Delaplace. *Op. cit.*, 2005, p. 87 et suiv. Néanmoins, pour l’année 1914, si *Le Figaro* du 25 juin consacre un long article sur le concours de l’athlète complet, rien n’est dit au sujet du collège d’athlètes de Reims.

⁵⁷ *Groecia*, novembre 1913, cité par G. Hébert. « La Méthode naturelle et la presse ». In G. Hébert. *L’éducation physique et l’entraînement complet par la Méthode naturelle*. Paris : Vuibert, 1926, p. 138.

⁵⁸ Extrait du manifeste du Collège d’athlètes, cité par J. Raymond-Guasco. *Op. cit.*, p. 14.

suivantes, *L'Auto* lui consacre un article, *Le Figaro*, en première page, considère cet événement comme « un précieux encouragement à l'éducation athlétique », l'inauguration est aussi en une du *Petit parisien* tandis que le quotidien *L'Humanité* montre quelque réserve ne consacrant, en page 2, qu'un seul entrefilet au titre quelque peu critique « M. Poincaré en représentations⁵⁹ ».

Enfin, une ultime originalité en matière de propagande peut être mise en exergue pour ce qui concerne le Collège d'athlètes de Reims. Dans la tradition de l'École des fusiliers de Lorient, G. Hébert poursuit sa logique de promouvoir le Collège en ouvrant ses portes aux délégations. Ainsi, des édiles, des responsables politiques, des médecins, se déplacent en Champagne pour y découvrir la méthode enseignée. Léon Barthou, chef de cabinet du président du Conseil, visite le Collège d'Athlètes le 28 mai 1913. Il vient notamment « étudier sur le vif le Collège d'athlètes et la manière dont la Méthode naturelle y est enseignée⁶⁰ ». Le conseil municipal de Paris envoie lui aussi une délégation pour étudier l'œuvre⁶¹. En juin 1913, alors que l'association de la presse de l'Est tient son congrès annuel à Reims, les organisateurs conduisent cent-quatre-vingt journalistes au Collège d'athlètes où G. Hébert leur organise une démonstration. Il est vrai que bon nombre de chroniqueurs ne la connaissent que de nom et « cette intéressante leçon de choses plut infiniment à tous », précise *Le Progrès de l'Est*⁶². Venant d'un journal radical-socialiste ce constat sonne comme un aveu, bien que soutenu par le marquis de Polignac et dirigé par G. Hébert dont les sympathies ne vont pas aux radicaux, le Collège est considéré comme une institution très utile. Une semaine après l'inauguration, ce sont ni plus ni moins de trois cents médecins qui viennent s'imprégner des propriétés hygiénistes d'une

⁵⁹ Voir à ce propos l'article de Jean Saint-Martin dans le présent ouvrage.

⁶⁰ *L'Indépendant rémois*, 14 mai, (article annonçant la venue de Barthou).

⁶¹ J. Raymond-Guasco. *Op. cit.*, 1914, p. 27.

⁶² *Le Progrès de l'Est*, 17 juin 1913.

méthode pour laquelle ils témoignent d'un intérêt certain. On le comprend, le système de démonstrations édifié par G. Hébert s'avère être un puissant relais pour faire ensuite connaître et apprécier l'hébertisme en tant qu'œuvre sociale. D'ailleurs le fonctionnement du collège encourage en permanence les exhibitions athlétiques. Le dimanche le parc Pommery est ouvert au public et des familles rémoises s'y pressent pour observer les « collégiens ». Conçue comme une institution ouverte sur la vie, le Collège d'athlètes de Reims ne cesse de surprendre quiconque souhaite découvrir, à la veille de la Grande Guerre, les vertus de l'exercice corporel en plein air.

Conclusion

Dans l'introduction de cet ouvrage, nous nous sommes interrogés sur les raisons qui ont permis d'inscrire l'expérience du Collège d'athlètes de Reims au cœur de la culture professionnelle des enseignants d'éducation physique, et plus généralement dans la culture des Françaises et des Français résolument tournés vers le XX^e siècle, alors naissant. Il est clair que les causes du succès immédiat rencontré à Reims sont à rechercher dans les fondements de la Méthode naturelle elle-même, dans les traits de personnalité de son concepteur, dans l'activité et dans l'implantation locale du marquis de Polignac, dans le soutien avéré d'un puissant réseau de médecins. Cependant d'autres logiques sont également à l'œuvre. L'action sociale et la publicité engagée autour de cette forme de solidarisme sont incontestablement des éléments fédérateurs de l'engouement suscité au moment de l'ouverture, mais aussi de la pérennité de l'image altruiste que cette prise en charge des déshérités a générée. Toutefois, au-delà de ces éléments conjoncturels, il apparaît qu'une des raisons pour lesquelles cette institution reste gravée dans la mémoire professionnelle des enseignants d'éducation physique est celle qui considère G. Hébert comme étant un précurseur et un expert hors pair en matière de communication visant à promouvoir une campagne résolument novatrice en matière de communication et de propagande des exercices corporels réalisés en plein air.